

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2014

SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité	page 3
1. Evolution commerciale	page 3
2. Evolution des marchés financiers	page 3
3. Analyse des comptes semestriels	page 5
4. Principaux risques et incertitudes pour le 2 ^{ème} semestre 2014	page 6
4.1. Risques de crédit	
4.2. Risques de marché	
4.3. Risques opérationnels	
4.4. Risques de non-conformité	
5. Perspectives	page 11
II. Comptes consolidés	page 13
III. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	page 42
IV. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	page 45

I. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2014

1. EVOLUTION COMMERCIALE

L'activité

Au 1er semestre 2014, la progression de la collecte est restée soutenue, en ligne avec les objectifs :

- la croissance des dépôts à vue a continué d'être forte : +9,3 % et toujours plus dynamique que prévu ;
- l'encours d'épargne a été stabilisé, conformément à l'objectif de ré-arbitrage de ces dépôts en faveur de placements plus avantageux pour les clients et plus stables en termes de ratio de liquidité ;
- les dépôts à terme progressent : +6,4 %, un peu moins rapidement que prévu dans la mesure où une partie des souscriptions est réalisée grâce à une offre permettant aux clients d'acquérir ces produits via des OPCVM spécialisés (296 M€ en moyenne sur le semestre).
- en conséquence l'encours d'OPCVM renoue avec la croissance, revenant presque à son niveau de 2013, en dépassement sensible de l'objectif.

Au total, la collecte affiche une hausse de 2,4% par rapport à 2013, elle atteint même près de 5% pour les seules ressources bilanciellees.

La croissance des emplois a conservé une progression vigoureuse : +7,4 % au total, conformément à l'objectif.

C'est le court terme qui continue de connaître la plus forte croissance : +12,5 %, grâce à la progression très rapide des comptes débiteurs, qui augmentent de +21,1 %, largement au delà de l'objectif. Par contre, les encours de portefeuille, en hausse de 4,4 %, augmentent moins vite que prévu.

Les emplois à moyen et long terme continuent de progresser : +6,6 %, en ligne avec l'objectif. Toutefois après un début d'année satisfaisant, au cours du deuxième trimestre, la nouvelle production de crédits d'investissements a marqué le pas, accusant un recul de 18 % par rapport à 2013 et un retard de 132 M€ par rapport à l'objectif.

La morosité de la conjoncture économique se traduit en effet par une atonie de la demande et un nombre réduit de gros dossiers qui touchent tous les secteurs de clientèle, à l'exception du marché des particuliers, le seul à progresser et à dépasser l'objectif.

2. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS

La conjoncture

Dans sa publication « *World Economic Outlook* » parue au mois d'avril 2014, le Fonds monétaire international (FMI) s'attendait à une croissance mondiale en progression de 3,6% en 2014 et de 3,9% en 2015. Une grande partie de ce scénario reposait sur un retour au premier plan des pays avancés, en particulier des Etats-Unis, où le rythme de progression de l'activité devait passer de 1,9% en 2013 à 2,8% en 2014. Or, après un début d'année catastrophique qui a vu toutes les zones marquer le pas, à l'exception du Japon, les espoirs de voir ce scénario se réaliser ont été déçus.

En effet, le mauvais temps a eu plus d'impact qu'on le pensait sur la demande des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Outre ce facteur conjoncturel qui devrait disparaître avec le redoux climatique, d'autres facteurs plus structurels ont favorisé la hausse de l'inquiétude envers les pays émergents. Parmi elles, les risques pesant sur le « *shadow banking* » (système bancaire parallèle) en **Chine** figurent en bonne position. Certes le combat mené par les autorités chinoises contre ces prêts non bancaires semble commencer à porter ses fruits. Mais ces succès, trop récents et trop timides, ne suffisent pas pour corriger la forte hausse de ces prêts risqués en 2013, dont une grande partie ne sera vraisemblablement pas honorée.

De surcroît les banques chinoises doivent désormais composer avec un secteur de l'immobilier en pleine perte de vitesse suite à la mise en place progressive de plusieurs restrictions. La baisse de la demande de logements, qui a découlé de ces freins, a conduit à une situation d'excès d'offre sur certains segments (immobilier de luxe, locaux commerciaux) et dans certaines régions (villes moyennes, provinces non côtières).

L'autre grand risque qui plane sur l'économie mondiale est celui d'un choc pétrolier. L'augmentation des prix du pétrole en fin de semestre, exacerbée par la guerre civile en Irak et l'escalade de tensions au Proche-Orient, en a accru la probabilité. Toutefois, à l'heure actuelle, ce scénario est à relativiser. En effet, même si le risque d'un choc pétrolier n'est pas à exclure, les investisseurs semblent le mettre à l'heure actuelle au second plan. Ensuite, même si une telle éventualité survenait, son impact sur l'activité devrait être limité à en croire le FMI.

La **zone Euro**, quant à elle, est en prise à une faiblesse inquiétante et persistante de l'inflation. En effet, depuis le pic de septembre 2011, l'inflation n'a cessé de ralentir, passant de 3% en glissement annuel à 0,5% en juin 2014. Après neuf mois d'inflation sous 1%, la probabilité d'une déflation, que le FMI évalue à plus de 20%, reste très prégnante. Des facteurs externes (euro fort, pressions baissières sur le prix des matières premières, prix à l'importation) aux facteurs internes, plusieurs forces concourent à cette déflation rampante. La faiblesse de l'économie, qui continue de piétiner, reste une source majeure de préoccupation.

C'est en grande partie pour ces raisons que la Banque centrale européenne (BCE) s'est enfin résolue à insuffler davantage d'oxygène à une économie guettée par la récession et la déflation. Elle a notamment promis une politique de taux d'intérêt proches de zéro jusqu'en 2016, de nouvelles opérations de refinancement à long terme ciblées sur le crédit au secteur privé, et a intensifié sa réflexion en vue d'éventuels achats de titres. Cependant, du fait de bilans bancaires toujours convalescents, le mécanisme de transmission de ce volontarisme de la BCE à la sphère réelle semble grippé. C'est la raison pour laquelle cette série de mesures annoncée par l'institution monétaire européenne, qui nous semble aller dans le bon sens, n'est pas suffisante et surtout arrive trop tard pour sauver la progression du PIB de la zone Euro que nous continuons à voir à moins de 0,9% en 2014 après -0,4% en 2013.

Aux **Etats-Unis**, après un premier trimestre en contraction de 2.1% (annualisé) on observe une croissance de 4% au second. Le sentiment général par rapport à l'évolution de l'activité demeure donc positif.

De nombreuses enquêtes ont fait état d'une accélération des dépenses de consommation et des dépenses d'investissement des entreprises, grâce notamment au rebond de confiance (des ménages et des chefs d'entreprises) et aux importants bénéfices des entreprises. Les perspectives de l'investissement sont bonnes à en juger par l'évolution des carnets de commandes de biens durables et des livraisons de biens d'équipement (hors aviation). Les fondamentaux du consommateur eux aussi sont bien orientés.

De plus, les exportations, fortement freinées par les intempéries, devraient se redresser pour le reste de l'année. Au niveau de la politique monétaire, les difficultés du secteur de la construction devraient pousser la Fed à contenir la hausse des taux longs.

De ce qui précède il est attendu une remontée des taux sur les **marchés obligataires** aux Etats-Unis. Le rythme de cette remontée sera tributaire des statistiques économiques. Déjà, nous observons une accélération de l'inflation (de 1% en octobre 2013 à 2,1% en mai 2014). Cette dynamique devrait se calmer au cours de l'été avant ensuite de reprendre de plus belle à l'automne.

Les taux directeurs devraient ainsi très rapidement passer le seuil de 1% d'ici la fin de l'année 2015 avant de converger vers 2,5% d'ici la fin de l'année 2016 selon les projections des membres de la Fed. Ce scénario de normalisation progressive de la politique monétaire américaine pourrait être remis en cause en cas de dégradation de la situation en Irak. En fonction des avancées de la guerre civile, une baisse importante des exportations de pétrole pourrait faire flamber les cours du pétrole, ce qui ne restera pas sans conséquence sur l'évolution de la croissance mondiale et sur les marchés financiers.

Un tel scénario incitera la Fed, tout comme ses autres consœurs, à ralentir le rythme de remontée des taux directeurs. Au niveau de la zone Euro, la BCE pourrait lancer un assouplissement quantitatif. Mais, les spécificités législatives des différents états rendent délicate la mise en œuvre d'un tel programme au sein de la zone Euro.

Au niveau des **marchés actions**, le mois de juin s'est clôturé par un huitième trimestre consécutif de hausse sur les indices, ce qui ne s'est pas produit depuis les années 1996-1997. Plusieurs places boursières ont établi de nouveaux records, notamment l'indice Dow Jones aux Etats-Unis qui a passé pour la première fois le seuil des 17 000 points. Somme toute, compte tenu du niveau de valorisation des obligations et de la faiblesse des rendements sur le marché monétaire, les primes de risque indiquent que les actions ont encore un potentiel de hausse. Au niveau des perspectives, les résultats des entreprises américaines apporteront de l'eau au moulin d'investisseurs qui restent pour l'instant attentistes. Un repli limité des marchés n'est pas à exclure, compte tenu des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, et en cas de déceptions sur les résultats trimestriels américains. Toute consolidation éventuelle devrait être temporaire, les investisseurs institutionnels profitant pour se repondérer à bon compte dans un contexte où l'attitude des banquiers centraux reste favorable aux marchés actions.

Sur la **scène des changes**, le choc de confiance décidé par la BCE a permis de faire baisser l'euro par rapport au dollar. Tant que la BCE ne se lancera pas dans un programme d'achat de titres comme l'a fait la Fed ou la Banque du Japon, la baisse de l'euro ne sera pas durable. Dans ces conditions, les actions de la BCE ne devraient avoir qu'un effet modéré sur la croissance et sur l'inflation. La livre sterling devrait être recherchée au cours des prochains mois depuis que le gouverneur de la Banque d'Angleterre a laissé entendre qu'une hausse des taux n'était plus à exclure dans un horizon proche.

3. ANALYSE DES COMPTES SEMESTRIELS

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire est en forte progression : +11,9 % par rapport à 2013 et il dépasse très sensiblement le budget ; ce constat est d'autant plus positif qu'il se vérifie pour toutes les composantes du PNB.

C'est la marge d'intérêts qui enregistre la meilleure performance : +11,7 % de hausse et 6 M€ de plus que le budget, pour deux raisons : d'une part la progression des emplois clientèle et assimilés est forte, plus importante que prévu ; d'autre part le taux de marge s'améliore de 6 points de base par rapport à 2013 (4 de plus que prévu) : en effet le coût des ressources indexées sur le livret A est inférieur de 29 pb au taux budgété et de 50 pb au taux de 2013 suite à la baisse du taux du livret de 1,75 % à 1,25 % au 1^{er} Août 2013. Ainsi les deux facteurs d'augmentation de la marge d'intérêts sont réunis et s'additionnent donc, ce qui explique la hausse très significative de la marge d'intérêts.

Avec un taux de croissance de 8,5 %, plus rapide que prévu, les commissions nettes évoluent également très positivement. Cette progression provient essentiellement des commissions bancaires : +12,4 %, en liaison avec le développement de l'activité et la facturation des services, mais l'évolution des autres revenus est, elle aussi, bien orientée : les produits de l'activité financière se maintiennent grâce au retour à la croissance des encours OPCVM, les commissions télématiques, accompagnant la progression des opérations de banque en ligne, augmentent sensiblement : +9,4 %, et la facturation des moyens de paiement, bien que confrontée aux mesures de réduction des frais interbancaires de fin 2013, demeure stable.

Par ailleurs les éléments hors exploitation courante connaissent également une augmentation supérieure à la prévision, notamment grâce à une importante plus-value sur cession de créances.

Enfin le dynamisme de la Banque EDEL se confirme et est, cette année encore, à l'origine d'une progression importante du PNB des associés : + 9 %.

Les frais généraux

Les frais généraux progressent de façon limitée : +4 % au total, dont seulement +2,9 % pour le Crédit Coopératif et ses filiales et +11% pour ce qui concerne les associés. Par rapport au budget, l'économie est de 2,4 M€, dont 3,1 M€ pour le Crédit Coopératif et ses filiales.

La maîtrise des effectifs et de la masse salariale a permis de contenir la progression des frais de personnel à 1,9 %, hors provisions pour intéressement et participation. Pour ces éléments, l'augmentation chargée est de 2,9 M€, soit 1,8 M€ de plus que prévu, en raison du bon niveau des résultats 2014.

Le dépassement qui s'ensuit est toutefois largement compensé par les économies de coûts de fonctionnement qui s'élèvent à 3,9 M€ par rapport au budget et même 0,5 M€ par rapport à 2013. Ces résultats satisfaisants s'expliquent par les efforts d'optimisation qui ont été déployés mais également par quelques décalages d'engagement de dépenses qui sont appelés à se résorber en partie au second semestre.

Le Résultat Brut

Avec une progression du PNB trois fois plus rapide que celle des frais généraux, et même 4 fois plus rapide pour le Crédit Coopératif et ses filiales, le Résultat Brut d'Exploitation est en très forte hausse : +15,5 M€, dont +14,1 M€ pour le Crédit Coopératif et ses filiales, dont le coefficient d'exploitation s'améliore de 6,7 points contre 5,4 points pour le total groupe.

Le Résultat Net

Toujours minoré par les importantes reprises de provisions réalisées au 1er trimestre : 5,8 M€ sur 4 dossiers, le coût du risque est inférieur de près de 10 M€ à l'an dernier et le coefficient d'exploitation après coût du risque du Crédit Coopératif et ses filiales passe sous la barre des 80 %.

Après impôts et intérêts minoritaires, le résultat net, part du groupe, est plus de deux fois supérieur à celui du 30 Juin 2013 : il s'élève à 30,1 M€, en dépassement du budget de 16,1 M€.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE 2^{ème} SEMESTRE 2014

4.1. Risques de crédit

Le coût du risque du Crédit Coopératif au premier semestre 2014 est de 11 M€ mais se réduit par rapport au premier semestre 2013 (19 M€) et ce, du fait d'un coût du risque au premier trimestre 2014 très faible. Cette situation relève des reprises importantes sur dossiers antérieurement dotés et, en partie passés en pertes. Par ailleurs, le niveau de dotations sur des nouveaux dossiers reste élevé (29,4 M€), reflétant les difficultés des situations économiques des secteurs de clientèle Entreprises.

La croissance des risques sur le second trimestre permet de tabler sur un second semestre 2014 qui devrait être un peu plus lourd que le semestre passé.

Afin de répondre à cette situation, le Crédit Coopératif continue le déploiement de ses politiques de risques sectorielles. Elles contribuent à limiter les risques de concentrations sectorielles et de contreparties.

Enfin, l'exploitation des bases de défauts internes et des informations collectées auprès des réseaux BPCE permet une plus grande réactivité pour appréhender les évolutions difficiles que peuvent connaître certains de nos clients.

4.2. Risques de marché

Exposition aux risques de marché

Les expositions aux risques de marché restent très limitées :

- le portefeuille obligataire moyen terme n'a pas fait pas l'objet de renouvellements pour les titres arrivés à échéance :
 - son montant est de 15,2 M€ au 30 juin,
 - et tous les titres résiduels ont leur échéance qui tombe avant la fin septembre 2014.

- le portefeuille de transaction du Crédit Coopératif reste très faible avec une position moyenne inférieure à 1M€ sur le premier semestre 2014.

Seule l'exposition au risque actions est en hausse à fin juin après l'achat d'un montant limité de parts d'OPCVM actions : l'exposition nette est montée à fin juin à 5,6M € pour une limite interne fixée à 6,5 M€

Exposition aux risques globaux de gestion de bilan

Il est à noter qu'à fin décembre 2013 une modification est entrée en vigueur dans le référentiel du groupe BPCE concernant les conventions d'écoulement de certains types de dépôts non rémunérés, ceux considérés comme les plus stables, pour lesquels l'amortissement, anciennement linéaire, a été remplacé par un amortissement exponentiel ; de ce fait, les encours de ces ressources diminuent désormais plus lentement sur les périodes de temps les plus éloignées.

Risque de taux (en vision « bilan statique »)

Avec les nouvelles conventions d'écoulement, le Crédit Coopératif manque toujours de ressources à taux fixe sur les 7 premières années mais devient maintenant excédentaire en ressources à taux fixe sur les années suivantes.

Au 31 mars 2014, l'exposition au risque d'une évolution brutale de tous les taux de 2% (sans que ces taux puissent cependant devenir négatifs) mesurée par la baisse de la valeur du bilan qui s'en suivrait représente 4,26 % du montant des fonds propres, pour une limite fixée à 20% de ce montant.

Il est à noter que la modification de certaines des conventions d'écoulement, qui est évoquée plus haut, fait que le Crédit Coopératif apparaît désormais exposé au risque de baisse des taux, les périodes les plus éloignées, qui présentent un excédent des ressources à taux fixe, ayant l'effet le plus important dans le calcul de l'indicateur synthétique d'exposition au risque de taux.

Un autre facteur de risque s'est accentué au premier trimestre 2014 : celui du montant des impasses sur l'inflation. Le Crédit Coopératif est, en effet, soumis au risque de devoir rémunérer davantage les livrets d'épargne en cas de hausse du livret A dont le taux pourrait augmenter en cas de hausse de l'inflation (même si le taux des comptes sur livret non réglementés est fixé librement par la banque).

La hausse des impasses est due à l'arrivée à échéance d'une opération de couverture sur l'inflation effectuée antérieurement pour réduire l'exposition au risque et non à l'augmentation des encours sur livrets d'épargne.

On peut noter que ce risque de hausse de l'inflation et du taux du livret A ne s'est pas concrétisé au premier semestre 2014 puisque l'on a, au contraire, constaté une évolution à la baisse de l'inflation qui s'est traduite par la décision de diminuer le taux du livret A à compter du 1^{er} août 2014, cette évolution à la baisse avait été anticipée, ce qui explique qu'il n'ait pas été jugé utile de renouveler l'opération de couverture.

Risque de liquidité

La liquidité reste globalement correcte :

- à fin mars 2014, le montant des ressources couvre au moins 95% de l'actif à plus d'un an, niveau équivalent à celui de l'année précédente ;
- le coefficient emplois/ressources clientèle est à 106,5% à fin mars 2014, chiffre identique à celui de fin juin 2013 et en légère amélioration par rapport au chiffre de 106,9% constaté à fin 2013.
- enfin, l'ensemble des établissements du Groupe Crédit Coopératif a présenté au premier semestre 2014 un coefficient de liquidité supérieur à la limite réglementaire de 100%. Pour l'établissement Crédit Coopératif, qui est garant de la liquidité du Groupe Crédit Coopératif, le coefficient est à fin juin 2014 de 105%, un niveau un peu inférieur à celui de 108,7% constaté à fin juin 2013, mais qui s'inscrit dans l'objectif interne.

On peut cependant noter, que sur les mois de mai et juin 2014, le Crédit Coopératif a été à plusieurs reprises emprunteur au jour le jour pour un montant supérieur au montant de 326M€, qui lui avait été fixé par la BPCE comme montant maximum, compte tenu de son poids naturel dans le réseau des Banques Populaires et de l'estimation des capacités de la trésorerie du Groupe BPCE d'emprunter sur les marchés. Suite au plan d'actions mis en œuvre, ces dépassements ont cessé le 12 juin et, depuis le 23 juin, le Crédit Coopératif est redevenu prêteur au jour le jour.

4.3. Risques Opérationnels

Les risques opérationnels comprennent, selon les textes officiels, les risques résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Ils incluent les risques de fraude interne et externe. Au titre du calcul des exigences de fonds propres, le Groupe BPCE applique la méthode standard Bâle 2.

Dans le cadre de la réglementation prudentielle Bâle 2, le Crédit Coopératif s'est doté, progressivement depuis 2005, d'un dispositif de gestion des risques opérationnels, formalisé via une politique risques opérationnels.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité de l'établissement. Sa mesure et sa maîtrise relèvent directement de la responsabilité de chaque métier qui assure la déclaration des incidents, l'identification et l'évaluation des risques ainsi que leur couverture. Cette gestion, suivie par chaque hiérarchie, est naturellement intégrée à leur programme de contrôle permanent. Le pilotage est assuré par une équipe dédiée, au sein de la Direction des Risques opérationnels, de la Conformité et des contrôles. Elle s'appuie sur les Directions opérationnelles et leurs correspondants de contrôle permanent, au plus proche des métiers et de la connaissance des processus.

Le dispositif est ensuite supervisé par la Direction Générale, via le Comité des Risques faïtier et le Comité Risques Opérationnels et Risques de Non Conformité. Il est complété par une procédure de gestion de crise – hors PCA – qui fixe la gestion des alertes (rôles des acteurs) et la gestion de la crise (cellules de veille renforcée et de crise). Sur la période, la cellule de crise a été activée à trois reprises.

Le système de mesure et de surveillance se fonde sur une méthodologie commune aux établissements du Groupe BPCE. Outre les principes organisationnels de la filière risques opérationnels et de collecte des incidents, le référentiel décline les normes applicables en matière d'évaluation et de suivi des risques. BPCE a livré au 1^{er} semestre 2013 les indicateurs Groupe qui se caractérisent comme des détecteurs avancés de zones de vulnérabilité. Le déploiement de cette 3^{ème} brique du dispositif, aux côtés des volets incidents et cartographie, a nettement progressé au 1^{er} semestre 2014.

Parallèlement, la campagne annuelle de cartographie est lancée. Quant au programme de déploiement de la fonctionnalité incidents de l'outil de gestion des risques opérationnels (PARO), il se poursuit. Des formations ou réunions de suivi périodiques se tiennent avec les unités opérationnelles déclarantes. Cette décentralisation s'inscrit dans la conduite du changement et de déploiement diffusée par BPCE. Tous les incidents, quelle que soit la nature de leurs impacts (perte, manque à gagner, risque d'image ...) sont ainsi déclarés, dès leur connaissance, et évalués au fil de l'eau.

Le montant déclaré au titre du COREP (encours bruts hors récupérations et gains sur un an glissant, en date de référence COREP) pour le Groupe Crédit Coopératif s'élève, au 30 juin 2014, à 4 760 K€, soit 5 % du Groupe BPCE (contre 6 873 K€ au 31 décembre 2013). Le Crédit Coopératif représentant, comme habituellement, la plus grande part. Les 10 plus grosses pertes ou provisions recensées représentent 50 % du total Groupe Crédit Coopératif sans évolution par rapport au 31 décembre 2013 (47 %).

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe Crédit Coopératif n'a subi aucun sinistre nécessitant l'activation de son Plan de Continuité d'Activité et la mobilisation de sa Cellule de Crise PCA.

Les principaux événements intervenus lors de ce premier semestre ont concerné l'amélioration des processus de conceptualisation et d'actualisation des plans par la diffusion élargie (initiée en 2012) des nouveaux modèles de plans et procédures qui permettent d'offrir une meilleure lisibilité, facilitant ainsi la sensibilisation des acteurs au PCA et apportant également aux instances de contrôle, une meilleure visibilité sur le dispositif de sécurisation des activités mis en place.

Le plan d'exercices PCA pluriannuel s'est poursuivi en 2014 avec la réalisation de deux sessions d'exercices. La première a permis de valider le bon fonctionnement de la plupart des composantes du Système d'Information après basculement pendant une semaine sur le site de production informatique secondaire et la seconde, la reprise des activités critiques dans le cadre d'un repli collaborateurs simulant une indisponibilité du siège.

Le premier semestre a également servi de test au dispositif e-Learning permettant de sensibiliser les collaborateurs au PCA ; e-Learning qui sera déployé à grande échelle sur le second semestre pour tout le personnel des sièges, et pour les agences dès début 2015.

Au cours du second semestre les opérations de maintien en condition opérationnelle se poursuivront avec l'actualisation des plans de continuité support (ressources humaines, logistique, communication) et la mise en œuvre de nouvelles sessions d'exercice qui viendront compléter les exercices déjà réalisés au cours du premier semestre, à savoir un exercice de bascule de la téléphonie (le dernier ayant été réalisé en 2012), ainsi qu'un nouvel exercice de repli utilisateurs impliquant d'autres activités critiques que celles testées en juin.

Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe Crédit Coopératif n'a connu aucun incident notable mettant en jeu la sécurité des SI.

Quelques clients ont subi une fraude aux virements SEPA par suite de l'infection de leur matériel informatique. La sécurité du système d'information du Groupe n'était pas impactée.

Au 1^{er} semestre 2014, le renouvellement des serveurs des agences et le passage à Windows Server 2012, a été entamé en site pilote, et aboutira au 2^{ème} semestre 2014.

Les tests de vulnérabilité de l'intégralité des sites internet du Groupe Crédit Coopératif, réalisés au 1^{er} semestre, ont conduit à corriger des vulnérabilités critiques non exploitées, qui seront mises en place au 2^d semestre.

Les contrôles de 1^{er} niveau sur les habilitations aux transactions bancaires ont été renforcés et intégrés dans le référentiel de contrôle permanent SSI BPCE.

Les contrôles à réaliser par les établissements associés ont été enrichis et seront mis en œuvre au 2^d semestre 2014.

La conformité à la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) a fait l'objet d'une réévaluation à dire d'expert pour les 423 règles qui composent son référentiel ; le niveau de risque et le coût de mise en conformité, le cas échéant, ont également fait l'objet d'une actualisation au 30 juin 2014. Cette opération a permis de renforcer la connaissance de la PSSI-G de la part des interlocuteurs informatiques, et de préparer le plan d'action des années futures.

La sécurité des systèmes d'information a mieux été prise en compte dans le processus projet, suite à son intégration dans la méthode projet mise en œuvre en 2013.

Au 2^{ème} semestre 2014, la sécurité des systèmes d'information sera améliorée par la poursuite de la mise en conformité à la PSSI Groupe BPCE, notamment :

- actualisation de la classification SSI des actifs et enrichissement de l'inventaire des outils et produits du SI,
- personnalisation et déploiement du e-learning BPCE de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information
- mise en œuvre d'une solution de protection contre le déni de service sur les sites de banque à distance
- étude des risques et mise en pratique d'une charte sur l'utilisation des smartphones
- formalisation d'un ensemble de procédures de sécurité

4.4. Risques de non-conformité

Le suivi des risques de non-conformité est assuré par des équipes constituées à cet effet, composantes de la Direction des Risques Opérationnels, de la Conformité et des Contrôles. A ce titre, elles mènent à la fois des actions de prévention et de contrôle, en toute indépendance des lignes métiers commerciales, financières et de production. La fonction réglementaire vis-à-vis de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est exercée sous la responsabilité de son Directeur, celle de Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (Autorité des Marchés Financiers) est assurée par le Directeur des Risques et de la Conformité (RCG). Il s'appuie sur deux responsables d'équipe, un en charge de la Conformité et de la Déontologie, l'autre en charge de la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude.

Les actions portent sur la maîtrise du risque de non-conformité, défini comme «le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation qui naît du non-respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de natures législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant». L'Equipe de Conformité participe au maintien opérationnel des normes internes (règlement intérieur, code de déontologie).

Le périmètre d'intervention de la Conformité s'étend à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités bancaires et financières, à la loi Informatique et Liberté, et à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la fraude, ainsi qu'aux politiques définies par la Direction Générale.

En matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude, une équipe est dédiée à ces seuls aspects.

Les actions de prévention se traduisent notamment par la mise en place d'un dispositif de veille réglementaire, l'émission d'avis préalable à la décision de mise en marché des nouveaux produits, le suivi des dispositifs de gestion des conflits d'intérêts, le déploiement d'un plan annuel de formation réglementaire et de sensibilisation des collaborateurs entrants. En outre, une procédure d'alerte déontologique permettant la centralisation des dysfonctionnements relevés dans l'application des lois, règlements, normes professionnelles et codes de déontologie, a été maintenue opérationnelle. Aucune alerte n'a été transmise au premier semestre 2014.

Les actions de surveillance se traduisent par la mise à jour d'une cartographie des risques et par des contrôles réguliers. Dans la pratique, la Conformité veille à la cohérence et à l'efficacité des contrôles de conformité des différentes activités (unités du siège et réseau) par délégation des contrôles auprès du dispositif de contrôle permanent. Celui-ci s'appuie sur une unité dédiée au sein de la Direction des Risques Opérationnels, de la Conformité et des Contrôles dénommée « Contrôle Siège et Agences », constituée d'une équipe de contrôleurs pour les agences du réseau et en lien fonctionnel avec les correspondants de contrôle interne dans les lignes métiers du siège. Concernant les contrôles liés au respect des normes déontologiques, compte tenu de leur sensibilité, ils sont effectués en direct par l'Equipe Conformité.

En matière de suivi des Etablissements Associés, une équipe dédiée au suivi assure la gestion d'un dossier permanent pour chaque associé, regroupant les informations relevant de l'évaluation des risques et de leur situation financière et construit un programme de contrôle, pour les petits établissements, couvrant les risques opérationnels et de non-conformité. Chaque Etablissement a son responsable de la Conformité (lorsqu'il n'est pas désigné formellement, c'est le directeur général de l'établissement), la Conformité centrale n'intervenant qu'en appui technique dans le cadre d'une convention de contrôle interne.

Pour l'année 2014, l'équipe Conformité suit les actions en termes de protection de la clientèle et notamment celles relatives au droit au compte. Par ailleurs, le Responsable de la Conformité pilote le projet sur la mise en place pour juillet 2014 de l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis sur la réglementation américaine FATCA relative à la lutte contre l'évasion fiscale.

Lutte anti-blanchiment et terrorisme (LCB /FT)

En matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la branche LCB-FT du service Sécurité financière (SFI) est dédiée à ces seuls aspects au sein de la Direction des Risques opérationnels, de la Conformité et des contrôles.

Les contrôles reposent sur deux niveaux :

- les agences qui gèrent la connaissance des clients et traitent les alertes issues de l'outil de détection ;
- l'équipe Sécurité Financière qui s'assure de la qualité des contrôles réalisés en agence, analyse les doutes et les déclare à TRACFIN si nécessaire.

Une politique LCB-FT définit l'articulation du dispositif et précise la responsabilité des métiers, en matière de formation, d'actualisation, de diffusion des procédures, de surveillance des opérations et des déclarations auprès de TRACFIN. Ce dispositif répond à l'ensemble de la réglementation. Il est rappelé régulièrement aux collaborateurs dans le cadre de formations.

Au premier semestre 2014, un chantier de mise à jour des dossiers réglementaires des clients a été déployé. Il est organisé selon des priorités qui dépendent d'un niveau de risque LCB /FT attribué à chacun des clients et fait l'objet d'un suivi rapproché. Ce chantier est piloté par la Sécurité Financière et implique l'ensemble des agences, l'équipe du Contrôle Permanent et les Délégations Générales.

Le nombre de déclarations auprès de TRACFIN est stable par rapport à 2013. L'analyse des déclarations de soupçon transmises à TRACFIN au cours du premier semestre 2014, ne fait pas ressortir de secteur particulièrement exposé, que ce soit pour les entreprises ou les associations, qui nécessiterait de prendre des mesures particulières tel qu'un ajustement des seuils de détections.

Au cours du premier semestre 2014, un nouvel outil de surveillance des flux internationaux, « SWIFT SANCTIONS SCREENING », a remplacé l'application de filtrage des flux internationaux « ALERTE TERRORISTE ».

A l'issue des contrôles permanents opérés lors du 1^{er} semestre 2014, l'ensemble des champs de contrôles LCB/FT étaient correctement couverts.

5. LES PERSPECTIVES

Le fort rythme de progression enregistré par les résultats au 30 juin 2014, va probablement se tasser au second semestre, le PNB 2013 s'étant amélioré en fin d'année. Par ailleurs une partie du retard des engagements de frais généraux sera comblée au second semestre et le coût du risque reste soumis aux aléas d'une conjoncture économique dégradée et de l'A.Q.R. (Asset Quality Review). L'ensemble de ces constats appellent donc à la vigilance pour que se termine au mieux un exercice 2014 bien engagé.

II. Comptes consolidés

Comptes consolidés résumés IFRS
au 30 juin 2014
du Groupe Crédit Coopératif

1. Bilan consolidé

ACTIF

en milliers d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales		69 721	461 534
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.1	85 482	65 009
Instruments dérivés de couverture		29 640	25 046
Actifs financiers disponibles à la vente	3.2	894 852	929 881
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4.1	1 103 027	823 040
Prêts et créances sur la clientèle	3.4.2	12 547 530	12 281 652
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 938	5 821
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.5	841 753	885 255
Actifs d'impôts courants		7 082	14 883
Actifs d'impôts différés		15 509	15 640
Comptes de régularisation et actifs divers		388 893	471 317
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		57 935	58 256
Immeubles de placement		15 349	15 486
Immobilisations corporelles		178 538	178 685
Immobilisations incorporelles		24 598	32 001
Ecarts d'acquisition	3.6	1 050	1 050
TOTAL DE L'ACTIF		16 262 896	16 264 556

PASSIF

en milliers d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.2	81 255	59 888
Instruments dérivés de couverture		81 842	69 345
Dettes envers les établissements de crédit	3.7.1	1 925 739	2 553 520
Dettes envers la clientèle	3.7.2	9 552 938	9 612 421
Dettes représentées par un titre	3.8	2 504 913	1 953 983
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôts courants		14 897	11 160
Passifs d'impôts différés		3 566	3 829
Comptes de régularisation et passifs divers		408 471	437 754
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	3.9	39 113	38 816
Dettes subordonnées	3.10	235 364	165 089
Capitaux propres		1 414 799	1 358 751
Capitaux propres part du groupe		1 211 699	1 162 574
Capital et primes liées		820 099	786 642
Réserves consolidées		349 776	336 110
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		11 772	13 587
Résultat de la période		30 052	26 235
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		203 100	196 177
TOTAL DU PASSIF		16 262 896	16 264 556

2. Compte de résultat consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	4.1	240 856	236 677
Intérêts et charges assimilés	4.1	(80 966)	(92 628)
Commissions (produits)	4.2	92 876	85 471
Commissions (charges)	4.2	(30 837)	(28 541)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	22	929
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	5 969	1 940
Produits des autres activités	4.5	8 582	6 674
Charges des autres activités	4.5	(3 825)	(2 546)
Produit net bancaire		232 678	207 976
Charges générales d'exploitation	4.6	(153 812)	(147 898)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(10 698)	(10 278)
Résultat brut d'exploitation		68 168	49 800
Coût du risque	4.7	(17 592)	(28 882)
Résultat d'exploitation		50 576	20 918
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4.8	395	835
Gains ou pertes sur autres actifs		10	103
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôts		50 981	21 856
Impôts sur le résultat	4.9	(18 221)	(6 315)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat net		32 760	15 541
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		(2 707)	(1 892)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		30 052	13 649

3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net	32 760	15 541
Ecart de réévaluation sur régime à prestations définies	(163)	235
Effet d'impôt des écarts de réévaluation sur régimes à prestations définies	61	(81)
Eléments non recyclables en résultat	(102)	154
Ecart de conversion	(3)	(344)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(2 688)	6 354
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	(632)	(1 651)
Impôts	647	(921)
Eléments recyclables en résultat	(2 676)	3 438
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(82)	(21)
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPÔTS)	(2 860)	3 571
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	29 900	19 112
Part du groupe	28 239	17 155
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	1 661	1 957

4. Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital et primes liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Primes liées		Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers						Ecart de réévaluation sur passif social
					Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
Capitaux propres au 31 décembre 2011	695 520	121 991	340 104	(983)	11 955	3 117	51 175	1 222 878	163 520	1 386 398	
Affectation du résultat de l'exercice 2011			51 175				(51 175)				
Capitaux propres au 1er janvier 2012	695 520	121 991	391 279	(983)	11 955	3 117		1 222 878	163 520	1 386 398	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires											
Augmentation de capital et effet des acquisitions / cessions sur les intérêts	62 501		1 703					64 204	13 110	77 314	
Reclassement											
Distribution			(18 035)					(18 035)	(280)	(18 315)	
Effet des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	22 013		(100)					21 913		21 913	
<i>Sous-total</i>	84 514		(16 432)					68 082	12 830	80 912	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				481	(6 805)	(432)		(6 756)	1 234	(5 522)	
Autres variations											
Résultat							27 210	27 210	4 385	31 595	
Autres variations											
<i>Sous-total</i>				481	(6 805)	(432)	27 210	27 210	4 385	31 595	
Capitaux propres au 31 décembre 2012	780 034	121 991	374 847	(502)	5 150	2 685	27 210	1 311 414	181 969	1 493 383	
Affectation du résultat de l'exercice 2012			27 210				(27 210)				
Impact du changement de méthode IAS 19 révisée			(1 851)				(18)	(1 869)		(1 869)	
Capitaux propres au 1er janvier 2013	780 034	121 991	400 206	(502)	5 150	2 685	(18)	1 309 545	181 969	1 491 514	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires											
Augmentation de capital et effet des acquisitions / cessions sur les intérêts	140 038		(91)					139 947	9 373	149 320	
Rachat des Certificats coopératifs d'investissement (note 1 3.2)	(186 244)	(76 858)	(29 089)					(292 191)		(292 191)	
Distribution			(17 935)					(17 935)	(260)	(18 195)	
Effet des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	(13 293)		(648)					(13 941)		(13 941)	
<i>Sous-total</i>	(59 499)	(76 858)	(47 763)					(184 119)	9 112	(175 007)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(117)	7 474	(829)	(256)	6 272	396	6 668	
Autres variations											
Résultat							26 235	26 235	4 686	30 921	
Reclassement		20 973	(20 973)								
Autres variations (1)			4 637					4 637	14	4 651	
<i>Sous-total</i>		20 973	(16 336)				26 235	30 872	4 700	35 572	
Capitaux propres au 31 décembre 2013	720 536	66 106	336 108	(619)	12 624	1 856	(274)	1 162 574	196 177	1 358 751	
Affectation du résultat de l'exercice 2013			26 235				(26 235)				
Capitaux propres au 1er janvier 2014	720 536	66 106	362 343	(619)	12 624	1 856	(274)	1 162 574	196 177	1 358 751	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires											
Augmentation de capital et effet des acquisitions / cessions sur les intérêts	(6 020)		(101)					(6 121)	5 450	(670)	
Distribution			(12 893)					(12 893)	(188)	(13 081)	
Effet des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	39 477		337					39 814		39 814	
<i>Sous-total</i>	33 457		(12 656)					20 800	5 262	26 063	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(4)	(1 206)	(413)	(102)	(1 725)	(1 046)	(2 771)	
Autres variations											
Résultat							30 052	30 052	2 707	32 759	
Reclassement			89		(89)						
Autres variations											
<i>Sous-total</i>			89		(89)		30 052	30 052	2 707	32 759	
Capitaux propres au 30 juin 2014	753 993	66 106	349 775	(623)	11 329	1 443	(376)	1 211 699	203 100	1 414 799	

5. Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat avant impôts	50 981	21 854
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	11 612	10 690
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	7 674	20 117
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	369	43
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(17 523)	(14 183)
Produits/charges des activités de financement		1 860
Autres mouvements	33 579	155 902
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	35 711	174 428
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(135 751)	(99 151)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(345 327)	104 437
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	614 375	189 656
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(17 670)	(185 695)
Impôts versés	(6 103)	(542)
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	109 523	8 705
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	196 214	204 986
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	55 139	(81 203)
Flux liés aux immeubles de placement	(283)	781
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4 462)	2 271
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	50 394	(78 151)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	26 433	53 275
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	71 361	(1 037)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	97 794	52 238
Effet de la variation des taux de change (D)		(272)
FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	344 402	178 802
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	461 534	351 809
Caisse et banques centrales (actif)	461 534	351 809
Banques centrales (passif)		
Opérations à vue avec les établissements de crédit	(606 744)	(17 916)
Comptes ordinaires débiteurs	213 665	60 221
Comptes et prêts à vue		
Comptes créditeurs à vue	(820 409)	(78 137)
Opérations de pension à vue		
Trésorerie à l'ouverture	(145 210)	333 894
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	69 721	121 773
Caisse et banques centrales (actif)	69 721	121 773
Banques centrales (passif)		
Opérations à vue avec les établissements de crédit	129 471	390 922
Comptes ordinaires débiteurs	191 209	92 574
Comptes et prêts à vue	155 002	500 000
Comptes créditeurs à vue	(216 739)	(201 652)
Opérations de pension à vue		
Trésorerie à la clôture	199 192	512 696
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	344 402	178 802

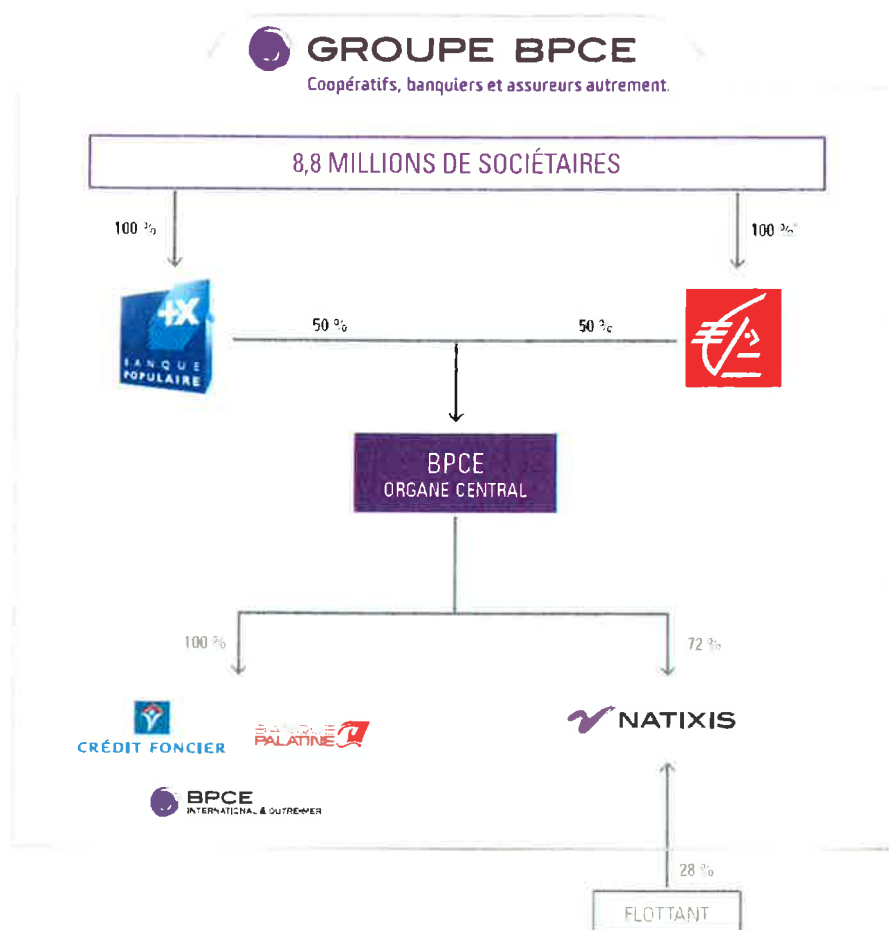
6. Annexe aux états financiers du Groupe Crédit Coopératif

<i>NOTE 1 – CADRE GENERAL</i>	<i>20</i>
<i>NOTE 2 – NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE</i>	<i>22</i>
<i>NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN</i>	<i>25</i>
<i>NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>33</i>
<i>NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE</i>	<i>36</i>
<i>NOTE 6 – ENGAGEMENTS</i>	<i>37</i>
<i>NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE</i>	<i>38</i>
<i>NOTE 8 – COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS</i>	<i>38</i>
<i>NOTE 9 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION</i>	<i>40</i>

NOTE 1 – CADRE GENERAL

1.1 LE GROUPE BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Epargne, l'organe central BPCE et ses filiales.



* via les sociétés locales d'épargne (SLE)

Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 19 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Epargne comprend les Caisses d'Epargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Epargne est détenu à hauteur de 100 % par les sociétés locales d'épargne. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 19 Banques Populaires.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 71,76 %, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et Participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

1.2 MECANISME DE GARANTIE

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L. 512-107-6 du code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts par réseau est de 176 millions d'euros au 30 juin 2014 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Épargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014

Expositions aux risques souverains

Au 30 juin 2014, le Crédit Coopératif présente des expositions aux risques souverains uniquement sur les états membres de l'Union Européenne suivants : France, Belgique, Autriche, Pays-Bas.

Cession de créances

Au cours du 1^{er} semestre 2014, le Crédit Coopératif a constaté une plus value avant impôt de 3,2 millions d'euros suite à une cession de créances à la SCF (Société de Crédit Foncier) d'un encours de 44,6 millions d'euros.

1.4 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement n'est intervenu postérieurement à la clôture.

NOTE 2 – NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE

2.1 CADRE REGLEMENTAIRE

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture ⁽¹⁾.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2014 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2013.

2.2 REFERENTIEL

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2013 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et plus particulièrement :

- Nouvelles normes sur la consolidation, IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités »

⁽¹⁾ Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

La Commission européenne a adopté le 11 décembre 2012 le règlement (UE) n°1254/2012 relatif aux normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités » et le 4 avril 2013 le règlement (UE) n°313/2013 relatif aux dispositions transitoires applicables à ces nouvelles normes.

Les normes IFRS 10 et IFRS 11 sont appliquées de manière rétrospective. En raison du caractère peu significatif de l'impact de la première application de ces normes, l'information financière n'a pas été retraitée dans les comptes du 30 juin 2014.

En conséquence de ces nouvelles normes, la Commission européenne a également adopté le 11 décembre 2012 la modification du règlement (CE) n°1126/2008 concernant les normes IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

- Amendement à IAS 32 « Présentation : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »

La Commission européenne a adopté le 13 décembre 2012 le règlement (UE) n°1256/2012, modifiant le règlement (CE) n°1126/2008 et portant notamment adoption de modifications à la norme IAS 32. Ces modifications, applicables au 1^{er} janvier 2014 de manière rétrospective, clarifient les règles relatives à la présentation compensée au bilan d'actifs ou de passifs financiers.

Ces clarifications portent notamment sur les notions de « droit juridiquement exécutoire de compenser » et de « règlement simultané ».

L'impact de cet amendement sur la présentation des comptes du groupe n'est pas significatif.

- Amendement à IAS 39 et IFRS 9 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »

La Commission européenne a adopté le 19 décembre 2013 le règlement (UE) n°1375/2013, modifiant le règlement (CE) n°1126/2008 et portant adoption de modifications apportées à la norme IAS 39. Ces modifications, applicables au 1^{er} janvier 2014, permettent par exception la poursuite de la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

2.3 RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2014, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (voir note 2.4.1.);
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne-logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

2.3.1. Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA – Credit Valuation Adjustment) et du risque de non-exécution (DVA - Debit Valuation Adjustment). Leur évaluation se fonde sur des paramètres historiques.

Au 30/06/2014, les montants de CVA et de DVA comptabilisés par le groupe sont respectivement de –457milliers d'euros et de + 52 milliers d'euros.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf note 1.2.) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du groupe.

Juste valeur en date de comptabilisation initiale

Pour la majorité des transactions conclues par le groupe, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale.

Hiérarchie de la juste valeur

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 1 ET NOTION DE MARCHE ACTIF

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 2

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation observables sur les marchés (« juste valeur de niveau 2 »).

Les valorisations « de niveau 2 » s'appuient sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation des cash flows futurs, technique d'interpolation...).

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

Transferts entre niveaux de juste valeur

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 3.3.3. Les montants figurant dans cette note sont les valeurs calculées en date de dernière valorisation précédant le changement de niveau.

Cas particuliers

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés avec précaution.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET DATE DE CLOTURE

Entité consolidante

Le Crédit Coopératif, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, constitue l'entité consolidante.

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Coopératif regroupent :

- les comptes du Crédit Coopératif
- les comptes de l'ensemble des établissements de crédit (filiales ou non) ayant signé un contrat d'association avec le Crédit Coopératif, aux termes duquel ce dernier apporte sa garantie de liquidité et de solvabilité, et assure une assistance administrative et technique
- les comptes de toutes les entités dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe et sur lesquelles l'entité consolidante exerce un contrôle ou une influence notable sur la gestion.

Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2014. Les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 août 2014.

NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN

3.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le groupe a choisi de comptabiliser à la juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission, au titre de l'option offerte par la norme IAS 39.

3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

en milliers d'euros	30/06/2014			31/12/2013		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	45	5 347	5 392	56	5 582	5 638
Prêts aux établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts à la clientèle	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Dérivés de transaction	80 090	0	80 090	59 371	0	59 371
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	80 135	5 347	85 482	59 427	5 582	65 009

3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2014	31/12/2013
Opérations de pension	0	0
Autres passifs financiers	0	0
	0	0
Dérivés de transaction	80 108	58 725
Comptes à terme et emprunts interbancaires	0	0
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	0	0
Dettes représentées par un titre	1 147	1 163
Dettes subordonnées	0	0
Opérations de pension	0	0
Autres passifs financiers	0	0
Passifs financiers à la juste valeur sur option	1 147	1 163
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	81 255	59 888

3.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (« Actifs financiers à la juste valeur », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » ou « Prêts et créances »).

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Effets publics et valeurs assimilées	427 872	408 058
Obligations et autres titres à revenu fixe	36 210	118 698
Titres dépréciés	50 389	51 919
Titres à revenu fixe	514 471	578 675
Actions et autres titres à revenu variable	443 996	413 774
Prêts	0	0
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	958 467	992 449
Dépréciation des créances douteuses	(46 577)	(46 987)
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	(17 038)	(15 581)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	894 852	929 881
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	15 183	17 952

Au cours du premier semestre 2014, il n'y a pas eu de reclassement d'actifs financiers disponibles à la vente vers une autre catégorie d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur.

3.3 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.3.1 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	30/06/2014			Total
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	45			45
Dont titres à revenu fixe				
Dont titres à revenu variable	45			45
Instruments dérivés		80 090		80 090
Dont dérivés de taux		78 561		78 561
Dont dérivés actions				
Dont dérivés de change		262		262
Dont dérivés de crédit				
Dont autres		1 267		1 267
Autres actifs financiers				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	45	80 090		80 135
Titres	5 347			5 347
Dont titres à revenu fixe				
Dont titres à revenu variable	5 347			5 347
Autres actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	5 347			5 347
Dérivés de taux		29 640		29 640
Dérivés actions				
Dérivés de change				
Dérivés de crédit				
Autres				
Instruments dérivés de couverture		29 640		29 640
Titres de participation			259 344	259 344
Autres titres	604 168	9 007	22 333	635 508
Dont titres à revenu fixe	459 667	8 226		467 893
Dont titres à revenu variable	144 501	781	22 333	167 615
Autres actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	604 168	9 007	281 677	894 852
PASSIFS FINANCIERS				
Titres				
Instruments dérivés		80 108		80 108
Dont dérivés de taux		78 508		78 508
Dont dérivés actions				
Dont dérivés de change		580		580
Dont dérivés de crédit				
Dont autres		1 020		1 020
Autres passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		80 108		80 108
Titres		1 147		1 147
Autres passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		1 147		1 147
Dérivés de taux		81 842		81 842
Dérivés actions				
Dérivés de change				
Dérivés de crédit				
Autres				
Instruments dérivés de couverture		81 842		81 842

31/12/2013				
<i>en milliers d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Titres	56			56
<i>Dont titres à revenu fixe</i>				
<i>Dont titres à revenu variable</i>	56			56
Instruments dérivés		59 371		59 371
<i>Dont dérivés de taux</i>		53 696		53 696
<i>Dont dérivés actions</i>				
<i>Dont dérivés de change</i>		865		865
<i>Dont dérivés de crédit</i>				
<i>Dont autres</i>		4 810		4 810
Autres actifs financiers				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	56	59 371		59 427
Titres	5 582			5 582
<i>Dont titres à revenu fixe</i>				
<i>Dont titres à revenu variable</i>	5 582			5 582
Autres actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	5 582			5 582
Dérivés de taux		25 046		25 046
Dérivés actions				
Dérivés de change				
Dérivés de crédit				
Autres				
Instruments dérivés de couverture		25 046		25 046
Titres de participation			257 879	257 879
Autres titres	601 384	50 389	20 229	672 002
<i>Dont titres à revenu fixe</i>	496 313	35 375		531 688
<i>Dont titres à revenu variable</i>	105 071	15 014	20 229	140 314
Autres actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	601 384	50 389	278 108	929 881
PASSIFS FINANCIERS				
Titres				
Instruments dérivés		58 725		58 725
<i>Dont dérivés de taux</i>		53 374		53 374
<i>Dont dérivés actions</i>				
<i>Dont dérivés de change</i>		817		817
<i>Dont dérivés de crédit</i>				
<i>Dont autres</i>		4 534		4 534
Autres passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		58 725		58 725
Titres		1 163		1 163
Autres passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		1 163		1 163
Dérivés de taux		68 889		68 889
Dérivés actions				
Dérivés de change		456		456
Dérivés de crédit				
Autres				
Instruments dérivés de couverture		69 345		69 345

3.3.2 Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

	01/01/2014	Reclassements	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Evénements de gestion de la période		Transferts de la période		Autres variations	30/06/2014
			Au compte de résultat		en capitaux propres	Achats / Emissions	Ventes / Remboursements	vers une autre catégorie comptable		
			Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période						
<i>en milliers d'euros</i>										
ACTIFS FINANCIERS										
Titres										
Dont titres à revenu fixe										
Dont titres à revenu variable										
Instruments dérivés										
Dont dérivés de taux										
Dont dérivés actions										
Dont dérivés de change										
Dont dérivés de crédit										
Dont autres										
Autres actifs financiers										
Actifs financiers détenus à des fins de transaction										
Titres										
Dont titres à revenu fixe										
Dont titres à revenu variable										
Autres actifs financiers										
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat										
Dérivés de taux										
Dérivés actions										
Dérivés de change										
Dérivés de crédit										
Autres										
Instruments dérivés de couverture										
Titres de participation	257 879	(22)	(473)		1 657	338	(35)			259 344
Autres titres	20 229	2 445	(1 143)		(1 652)	2 677	(223)			22 333
Dont titres à revenu fixe										
Dont titres à revenu variable	20 229	2 445	(1 143)		(1 652)	2 677	(223)			22 333
Autres actifs financiers										
Actifs financiers disponibles à la vente	278 108	2 423	(1 616)		5	3 015	(258)			281 677
PASSIFS FINANCIERS										
Titres										
Instruments dérivés										
Dont dérivés de taux										
Dont dérivés actions										
Dont dérivés de change										
Dont dérivés de crédit										
Dont autres										
Autres passifs financiers										
Passifs financiers détenus à des fins de transaction										
Titres										
Autres passifs financiers										
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat										
Dérivés de taux										
Dérivés actions										
Dérivés de change										
Dérivés de crédit										
Autres										
Instruments dérivés de couverture										

3.3.3 Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur

Il n'y a pas eu de transfert entre niveau de hiérarchie de juste valeur.

3.4 PRETS ET CREANCES

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le groupe est classée dans cette catégorie.

3.4.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêt et créances sur les établissements de crédit	1 103 079	823 093
Dépréciations individuelles	(52)	(53)
Dépréciations sur base de portefeuilles	0	0
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	1 103 027	823 040

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 1.106.015 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 826.085 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Décomposition des prêts et créances bruts sur les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	191 440	214 123
Opérations de pension	0	1
Comptes et prêts	901 658	596 040
Opérations de location financement	0	0
Titres assimilés à des prêts et créances	5 452	8 353
Autres prêts et créances sur les établissements de crédit	4 477	4 523
Prêts et créances dépréciés	52	53
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	1 103 079	823 093

Les créances sur opérations avec le réseau s'élèvent à 395.461 milliers d'euros au 30 juin 2014 (193.682 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations et présentés sur la ligne « Comptes et prêts » s'élèvent à 484.825 milliers d'euros au 30 juin 2014 (436.916 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.4.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêts et créances sur la clientèle	12 922 599	12 650 207
Dépréciations individuelles	(357 491)	(349 805)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(17 578)	(18 750)
Total des prêts et créances sur la clientèle	12 547 530	12 281 652

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 12.778.009 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 12.543.928 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Décomposition des prêts et créances bruts sur la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	1 203 676	845 127
Prêts à la clientèle financière	1 141	1 180
Créances commerciales	418 278	671 392
Crédits de trésorerie	548 580	1 109
Crédits à l'équipement	7 586 412	7 634 200
Crédits au logement	1 205 605	1 160 071
Crédits à l'exportation	6 178	8 474
Autres crédits	77 857	451 835
Opérations de pension	62 100	73 500
Prêts subordonnés	55 517	51 204
Autres concours à la clientèle	9 961 668	10 052 965
Titres assimilés à des prêts et créances	24 840	32 275
Autres prêts et créances sur la clientèle	1 006 358	1 011 762
Prêts et créances dépréciés	726 057	708 078
Total des prêts et créances sur la clientèle	12 922 599	12 650 207

3.5 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable ayant une date d'échéance déterminée et que le groupe a l'intention manifeste et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Effets publics et valeurs assimilées	156 421	202 960
Obligations et autres titres à revenu fixe	685 332	682 295
Montant brut des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	841 753	885 255
Dépréciation	0	0
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	841 753	885 255

Au cours du 1^{er} semestre 2014, le groupe Crédit Coopératif n'a procédé à aucune cession ni à aucun transfert d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

La juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 890.437 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 910.896 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.6 ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2014	31/12/2013
Ecofi Investissement	1 050	1 050
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	1 050	1 050

3.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

3.7.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes à vue	218 721	821 371
Opérations de pension	0	0
Dettes rattachées	6	8
Dettes à vue envers les établissements de crédit	218 727	821 379
Emprunts et comptes à terme	1 635 703	1 554 426
Opérations de pension	66 406	170 902
Dettes rattachées	4 903	6 813
Dettes à termes envers les établissements de crédit	1 707 012	1 732 141
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 925 739	2 553 520

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 2.016.463 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 2.631.139 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Les dettes sur opérations avec le réseau s'élèvent à 796.605 milliers d'euros au 30 juin 2014 (193.682 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.7.2 Dettes envers la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	4 393 371	4 533 125
Livret A	477 507	422 041
Livret Jeune	5 373	5 432
Livret B	1 888 118	2 050 868
PEL/CEL	151 128	141 598
Livret de développement durable	244 849	233 362
PEP	22 051	22 302
Autres comptes d'épargne à régime spécial	254 574	259 631
Dettes rattachées	18 708	113
Comptes d'épargne à régime spécial	3 062 308	3 135 347
Comptes et emprunts à vue	213 178	200 797
Comptes et emprunts à terme	1 701 550	1 530 026
Dettes rattachées	25 311	23 245
Autres comptes de la clientèle	1 940 039	1 754 068
À vue	0	0
À terme	157 050	189 750
Dettes rattachées	170	131
Opérations de pension	157 220	189 881
Autres dettes envers la clientèle	0	0
Total des dettes envers la clientèle	9 552 938	9 612 421

La juste valeur des dettes envers la clientèle s'élève à 9.598.346 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 9.652.409 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.8 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes subordonnées ».

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	124 805	121 963
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	2 365 514	1 822 412
Autres dettes représentées par un titre	0	0
Total	2 490 319	1 944 375
Dettes rattachées	14 594	9 608
Total des dettes représentées par un titre	2 504 913	1 953 983

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'élève à 2.521.039 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 1.967.685 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.9 PROVISIONS

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2013	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30/06/2014
Provisions pour engagements sociaux	4 487	78	0	(489)	163	4 239
Provisions pour activité d'épargne-logement	1 176	534	0	0	0	1 710
Provisions pour engagements hors bilan	21 706	3 704	(112)	(4 673)	168	20 793
Provisions pour activités de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	6 719	865	0	(1 062)	(50)	6 472
Autres	4 728	1 250	(38)	(41)	0	5 899
Autres provisions	34 329	6 353	(150)	(5 776)	118	34 874
Total des provisions	38 816	6 431	(150)	(6 265)	281	39 113

3.10 DETTES SUBORDONNEES

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

en milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Dettes subordonnées à durée déterminée	144 999	69 999
Dettes subordonnées à durée indéterminée	31 046	31 046
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	0	0
Actions de préférence	0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel	53 110	58 601
Total	229 155	159 646
Dettes rattachées	2 043	430
Réévaluation de la composante couverte	4 166	5 013
TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES	235 364	165 089

La juste valeur des dettes subordonnées s'élève à 252.060 milliers d'euros au 30 juin 2014 (contre 172.342 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.11 PARTS SOCIALES EMISES

en milliers d'euros	30/06/2014			31/12/2013		
	Nombre	Nominal	Capital	Nombre	Nominal	Capital
Parts sociales						
Valeur à l'ouverture	49 836 912	15,25 €	760 012 908	42 293 444	15,25 €	644 975 021
Augmentation de capital	3 599 890	15,25 €	54 898 323	7 543 468	15,25 €	115 037 887
Réduction de capital	(3 994 655)	15,25 €	(60 918 489)			0
Autres variations			0			0
Valeur à la clôture	49 442 147	15,25 €	753 992 742	49 836 912		760 012 908
Certificats coopératifs d'investissement						
Valeur à l'ouverture				10 573 361	15,25 €	161 243 755
Augmentation de capital				1 639 344	15,25 €	24 999 996
Réduction de capital				(12 212 705)	15,25 €	(186 243 751)
Autres variations						0
Valeur à la clôture	0		0	0		0

NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

en milliers d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	184 350	(36 369)	147 981	176 776	(43 462)	133 314
- Opérations avec la clientèle (hors régime spécial)	184 884	(18 044)	166 840	176 677	(15 193)	161 484
- Prêts et comptes à terme à régime spécial	(534)	(18 325)	(18 859)	99	(28 269)	(28 170)
Prêts et créances avec les établissements de crédit	6 930	(10 908)	(3 978)	8 149	(9 347)	(1 198)
Opérations de location-financement	18 820		18 820	18 876		18 876
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	(18 352)	(18 352)	////	(19 177)	(19 177)
Instruments dérivés de couverture	11 403	(14 352)	(2 949)	9 288	(19 210)	(9 922)
Actifs financiers disponibles à la vente	8 225		8 225	12 259		12 259
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 149		10 149	10 050		10 050
Actifs financiers dépréciés	979		979	1 262		1 262
Autres produits et charges d'intérêts		(985)	(985)	17	(1 432)	(1 415)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	240 856	(80 966)	159 890	236 677	(92 628)	144 049

4.2 PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

en milliers d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	969	(1 247)	(278)	9	(816)	(807)
Opérations avec la clientèle	33 484	(3 366)	30 118	31 216	(3 191)	28 025
Prestation de services financiers	6 264	(1 571)	4 693	5 688	(1 387)	4 301
Vente de produits d'assurance vie	372		372	355		355
Moyens de paiement	34 549	(24 316)	10 233	32 844	(23 040)	9 804
Opérations sur titres	2 039	(49)	1 990	1 976	(40)	1 936
Activités de fiducie	10 627	0	10 627	9 997	0	9 997
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	4 333	(141)	4 192	3 174	(163)	3 011
Autres commissions	239	(148)	91	212	96	308
TOTAL DES COMMISSIONS	92 876	(30 837)	62 039	85 471	(28 541)	56 930

4.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

en milliers d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultats sur instruments financiers de transaction	653	98
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	(1 429)	150
Résultats sur opérations de couverture	499	337
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	128	(34)
* Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(7 442)	(18 816)
* Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	7 570	18 782
- Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie	371	371
- Inefficacité de la couverture d'investissements nets en devises	0	0
Résultats sur opérations de change	299	344
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	22	929

4.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

en milliers d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultats de cession	4 994	(356)
Dividendes reçus	2 434	2 597
Dépréciation durable des titres à revenu variable	(1 459)	(301)
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5 969	1 940

Sur l'exercice, ce poste a enregistré 3.254 milliers d'euros de résultats de cession ou de rupture de « prêts et créances ». La recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables prévoit de présenter le résultat de cession ou de rupture des « actifs financiers disponibles à la vente », des « prêts et créances » et des « actifs financiers détenus jusqu'à échéance » dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

4.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

en milliers d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	0	0	0	0	0	0
Produits et charges sur activités immobilières	0	0	0	0	0	0
Produits et charges sur opérations de location	853	(505)	348	1 301	(548)	753
Produits et charges sur immeubles de placement	140	(712)	(572)	862	(329)	533
Quote-part réalisée sur opérations faites en commun	86	(191)	(105)	30	(778)	(748)
Charges refacturées et produits rétrocédés	448	0	448	2	(2)	0
Autres produits et charges divers d'exploitation	7 014	(1 216)	5 798	4 350	(702)	3 648
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges	41	(1 201)	(1 160)	129	(187)	(58)
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	7 589	(2 608)	4 981	4 511	(1 669)	2 842
Total des produits et charges des autres activités	8 582	(3 825)	4 757	6 674	(2 546)	4 128

4.6 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Charges de personnel	(98 732)	(93 153)
Impôts et taxes	(7 148)	(7 580)
Services extérieurs	(47 775)	(47 031)
Autres charges	(157)	(134)
Autres frais administratifs	(55 080)	(54 745)
Total des charges générales d'exploitation	(153 812)	(147 898)

4.7 COUT DU RISQUE

4.7.1 Coût du risque

Coût du risque de la période

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	(17 574)	(28 992)
Récupérations sur créances amorties	787	1 233
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(805)	(1 123)
TOTAL COÛT DU RISQUE	(17 592)	(28 882)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Opérations interbancaires	0	0
Opérations avec la clientèle	(17 621)	(30 764)
Autres actifs financiers	29	1 882
TOTAL COÛT DU RISQUE	(17 592)	(28 882)

4.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

	31/12/2013	Evolution	Evolution par nature	Reprises utilisées	Autres variations	30/06/2014
Actifs financiers disponibles à la vente	46 987	100	(510)	0	0	46 577
Opérations interbancaires	53	0	(1)	0	0	52
Opérations avec la clientèle	368 555	56 333	(37 854)	(10 748)	(1 217)	375 069
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	1 200	116	0	(5)	(15)	1 296
Dépréciations déduites de l'actif	416 795	56 549	(38 365)	(10 753)	(1 232)	422 994
Provisions sur engagements hors bilan	21 706	3 704	(4 690)	(95)	168	20 793
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	438 501	60 253	(43 055)	(10 848)	(1 064)	443 787

4.8 QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Esfin	(177)	(68)
CoopEst	56	52
France Active Garantie	25	29
Cadec	20	123
Caisse de garantie immobilière du bâtiment	412	698
IRD Nord Pas de Calais	58	
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	395	835

4.9 IMPOTS SUR LE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Impôts courants	(17 642)	(7 364)
Impôts différés	(579)	1 049
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(18 221)	(6 315)

Rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée et la charge d'impôts théorique

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net (part du groupe)	30 052	13 549
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	2 707	1 890
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	(395)	(833)
Impôts	18 221	6 315
Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)	50 586	20 921
Taux d'imposition de droit commun français (B)	33,33%	33,33%
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)	(16 860)	(6 973)
Contribution sociale additionnelle	(454)	(170)
Effet de la variation des impôts différés non constatés	(254)	(85)
Effet des différences permanentes	(235)	704
Impôts à taux réduit et activités exonérées	281	519
Différence de taux d'impôts sur les revenus taxés à l'étranger	17	(28)
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	(1 205)	(144)
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	770	(138)
Autres éléments (1)	(281)	-
Impôts sur le résultat	(18 221)	(6 315)
Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)	36,02%	30,18%

(1) dont taxe additionnelle de 3% sur revenus distribués pour 311 m€

NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe Crédit Coopératif est structuré en trois secteurs :

- La banque de proximité,
- La gestion d'actifs pour compte de tiers, ce secteur est représenté par la filiale Ecofi-Investissements (incluant sa participation dans Financière Champlain),
- Le capital investissement, qui regroupe les activités de la filiale BTP Capital Investissement, de la société Esfin mise en équivalence.

5.1 INFORMATIONS SECTORIELLES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013
Produit net bancaire	222 716	199 917	8 427	7 825	1 535	234	232 678	207 976
Frais généraux et assimilés	(154 606)	(147 717)	(9 392)	(10 121)	(512)	(338)	(164 510)	(158 176)
Résultat brut d'exploitation	68 110	52 200	(965)	(2 296)	1 023	(104)	68 168	49 800
Résultat courant avant impôt	51 207	24 355	(975)	(2 296)	748	(204)	50 981	21 855

5.2 INFORMATIONS SECTORIELLES RELATIVES AU BILAN

ACTIF

en milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Actifs à la juste valeur par le résultat	85 482	65 009	0	0	0	0	85 482	65 009
Actifs financiers disponibles à la vente	848 808	887 943	25 064	18 459	20 980	23 479	894 852	929 881
Prêts et créances sur Ets de crédit	1 102 886	822 948	141	92	0	0	1 103 027	823 040
Prêts et créances sur la clientèle	12 547 371	12 281 424	0	0	159	228	12 547 530	12 281 652
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	841 753	885 255	0	0	0	0	841 753	885 255
Ecart d'acquisition	0	0	1 050	1 050	0	0	1 050	1 050
Autres actifs	751 833	1 240 216	5 531	6 748	31 839	31 707	789 203	1 278 671
TOTAL ACTIF	16 178 133	16 182 796	31 786	26 349	52 978	55 414	16 262 896	16 264 558

PASSIF

en milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Passifs financiers à la JV par résultat	81 255	59 888	0	0	0	0	81 255	59 888
Dettes envers les Ets de crédit	1 922 834	2 553 520	2 696	0	209	0	1 925 739	2 553 520
Dettes envers la clientèle	9 552 938	9 612 421	0	0	0	0	9 552 938	9 612 421
Dettes représentées par un titre	2 504 913	1 953 983	0	0	0	0	2 504 913	1 953 983
Dettes subordonnées	235 364	165 089	0	0	0	0	235 364	165 089
Autres passifs	1 880 829	1 837 895	29 090	26 349	52 769	55 414	1 962 688	1 919 657
TOTAL PASSIF	16 178 133	16 182 796	31 786	26 349	52 978	55 414	16 262 896	16 264 558

NOTE 6 – ENGAGEMENTS

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Le montant communiqué correspond à la valeur nominale de l'engagement donné.

Engagements de financement

en milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de financement donnés en faveur :		
des établissements de crédit	613 332	213 145
de la clientèle	838 772	768 399
- Ouvertures de crédit confirmées	818 592	749 470
- Autres engagements	20 180	18 929
Total des engagements de financement donnés	1 452 104	981 544
Engagements de financement reçus :		
d'établissements de crédit	1 343 997	1 427 007
de la clientèle	0	0
Total des engagements de financement reçus	1 343 997	1 427 007

Engagements de garantie

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de garantie donnés :		
d'ordre des établissements de crédit	2 602	5 636
d'ordre de la clientèle	3 527 853	3 407 306
autres valeurs affectées en garantie	2 458 578	2 625 622
Total des engagements de garantie donnés	5 989 033	6 038 564
Engagements de garantie reçus :		
d'établissements de crédit	1 019 972	996 321
de la clientèle	1 119 745	1 106 960
autres valeurs reçues en garantie	0	0
Engagements de garantie reçus	2 139 717	2 103 281

Les engagements de garantie donnés incluent les engagements par signature ainsi que les instruments financiers donnés en garantie.

Les instruments financiers donnés en garantie incluent notamment les créances affectées en garantie dans le cadre des dispositifs de refinancement (voir note 7).

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE

7.1 ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur nette comptable au 30/06/2014				TOTAL
	Prêts de titres "secs"	Pensions	Actifs cédés ou affectés en garantie	Titrisations	
Actifs financiers donnés en garantie					
Actifs financiers détenus à des fins de transaction					
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat					
Actifs financiers disponibles à la vente			141 500		141 500
Prêts et créances		40 100	2 317 078		2 357 178
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		182 200			182 200
TOTAL des actifs financiers donnés en garantie		222 300	2 458 578		2 680 878

Les actifs financiers « cédés » sont des créances cédées à titre de garantie (articles L. 211-38 ou L. 313-23 et suivants du code monétaire et financier) dans le cadre de refinancements garantis, notamment auprès de la banque centrale, de la BEI. Les actifs financiers affectés en garantie le sont généralement sous forme de nantissement. Les principaux dispositifs concernés sont la Caisse de refinancement hypothécaire et BPCE SFH.

NOTE 8 – COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Le groupe n'opère pas de compensation d'actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d'IAS 32.

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d'opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C'est le cas notamment des dérivés ou d'encours de pensions livrées faisant l'objet de conventions cadres au titre desquelles les critères du règlement net ou la réalisation d'un règlement simultané de l'actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Pour ces instruments, les colonnes « Actifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie » et « Passifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie » comprennent notamment :

- pour les opérations de pension :
 - les emprunts ou prêts résultant d'opérations de pensions inverses avec la même contrepartie, ainsi que les titres reçus ou donnés en garantie (pour la juste valeur desdits titres),
 - les appels de marge sous forme de titres (pour la juste valeur desdits titres) ;
- pour les opérations de dérivés, les justes valeurs de sens inverse avec la même contrepartie, ainsi que les appels de marge sous forme de titres.

Les appels de marge reçus ou versés en trésorerie figurent dans les colonnes « Appels de marge reçus (*cash collateral*) » et « Appels de marge versés (*cash collateral*) ».

Les instruments financiers sous accords de compensation non compensés au bilan sont principalement constitués d'opérations de pensions ou d'instruments dérivés traités de gré à gré.

8.1 ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers sous accords de compensation non compensés au bilan

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014				31/12/2013			
	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette
Dérivés	29 353	22 721	4 386	2 246	25 906	20 638	4 752	516
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	29 353	22 721	4 386	2 246	25 906	20 638	4 752	516

8.2 PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers sous accords de compensation non compensés au bilan

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014				31/12/2013			
	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette
Dérivés	141 320	22 721	114 707	3 892	106 662	20 638	84 460	1 564
Opérations de pension	66 464	66 464	-	-	170 791	169 309	1 264	218
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	207 784	89 185	114 707	3 892	277 453	189 947	85 724	1 782

NOTE 9 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

30 juin 2014

I. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	ENTITE CONSOLIDANTE			
	% de Contrôle	% d'Intérêt	% d'intégration	Méthode d'intégration
1) Entité Consolidante				
Crédit Coopératif (SCA) Siège Social 12 Bd Pesaro – 92000 NANTERRE				
2) Etablissements de crédit associés filiales				
BTP Banque (SA) Siège social 48 rue La Pérouse CS 51686 - 75773 Paris Cedex 16	99,98%	99,96%	100%	IG
Inter-Coop (SAS) Siège Social 12 Bd Pesaro– 92000 NANTERRE	98,38%	98,38%	100%	IG
BATLEASE Siège social: Parc du canon d'or, 7, rue Philippe Noiret BP 10025 59871 Saint André Cedex	94,89%	94,89%	100%	IG
3) Etablissements de crédit associés non filiales				
EDEL Siège Social 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège Cedex	C	33,94%	100%	IG
CAISSE SOLIDAIRE 3 - 5, rue Camille Guérin 59000 LILLE	N	63,17%	100%	IG
SOFINEF 8, avenue des Canuts 69517 VAULX-en-VELIN	T	2,14%	100%	IG
SOCOREC 77, rue de Lourmel 75015 PARIS	A	0,00%	100%	IG
SOFIGARD 13, bis Boulevard Talabot 30000 NIMES	T	0,24%	100%	IG
SOFINDI 11, rue de Belat 16000 ANGOULEME	S	2,95%	100%	IG
SOFISCOP 37, rue Jean Leclair 75017 PARIS	D'	1,02%	100%	IG
SOFISCOP SUD EST Immeuble Woopa 10 avenue des canuts 69120 Vaux en Velin	S	3,21%	100%	IG
SOFIRIF ZI BETHUNES BP 9032 95071 CERGY PONTOISE	O	16,01%	100%	IG
SOMUPACA 237, place de la Liberté 83000 TOULON	C	1,23%	100%	IG
SOMUDIMEC 19, rue des berges 38000 GRENOBLE	I	0,14%	100%	IG
C.M.G.M. 39-41, rue Louis Blanc 92400 COURBEVOIE	A	4,17%	100%	IG
NORD FINANCEMENT Cité Haute Borne 2, avenue Halley 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	T	0,72%	100%	IG
GEDEX DISTRIBUTION 6/8 rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS PERRET	I	0,00%	100%	IG
4) Autres établissements de crédit				
France Active Garantie Siège social 120 rue de Réaumur - 75002 PARIS	19,97%	19,97%	19,97%	ME
CADEC Siège social Résidence Diamant III, 6 Av de Paris - 20000 AJACCIO	25,30%	25,30%	25,30%	ME
II. ENTREPRISES A CARACTERE FINANCIER				
Union des Sociétés du Crédit Coopératif (GIE)	99,65%	99,65%	100%	IG
Transimmo (SARL)	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif de Saint Denis	100%	100%	100%	IG
SAS TASTA	89,97%	89,97%	100%	IG
BTP Capital Conseil Siège social: 48 rue La Pérouse CS 51686 - 75773 Paris Cedex 16	99,98%	99,98%	100%	IG
SAS Sociétariat Crédit Coopératif Banque Populaire	98,38%	98,38%	100%	IG
INTERCOP LOCATION Siège Social 12 Bd Pesaro – 92000 NANTERRE	90,83%	90,83%	100%	IG
BAT-LEASE INVEST Siège social Parc du canon d'or, 7, rue Philippe Noiret BP 10025 59871 Saint André Cedex	94,89%	94,89%	100%	IG
Ecofi- Investissements Siège Social :22 - 28 rue Joubert 75009 PARIS	99,98%	99,98%	100%	IG
TISE Siège Social UL Nalewski 8/27 00158 VARSOVIE - POLOGNE	100%	100%	100%	IG
MONINFO Siège Social Parc de la Plaine, 5, avenue Marcel Dassault BP 5806 31505 TOULOUSE Cedex	33,91%	33,91%	100%	IG
ESFIN GESTION Siège Social Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	60,00%	60,00%	100%	IG
SAS FINANCIERE CHAMPLAIN 3, rue de la Boétie 75008 PARIS	99,98%	99,98%	100%	IG
III. ENTREPRISES A CARACTERE NON FINANCIER				
BTP Capital Investissement Siège Social 12 bd Pesaro – 92000 NANTERRE	66,83%	66,83%	100%	IG
COOPEST Siège Social 2,av, Jules César - woluwa Saint-Pierre - 1150 BRUXELLES - BELGIQUE	33,05%	33,05%	33,05%	ME
ESFIN Siège Social Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	38,09%	38,09%	38,09%	ME
IRD NORD PAS DE CALAIS Cité Haute Borne 2, avenue Halley 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	17,38%	17,38%	17,38%	ME
IV. ENTREPRISES D'ASSURANCE				
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE DU BATIMENT Siège Social 6, rue La Pérouse - 75016 PARIS	33,39%	33,39%	33,39%	ME

SCA : Société Coopérative Anonyme
SAS : Société Anonyme Simplifiée

IG : Intégration globale
ME : Mise en équivalence

Précision relative au périmètre de consolidation du Groupe Crédit Coopératif :

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10, le Crédit Coopératif a mis en œuvre une étude de son impact sur la définition du périmètre du Groupe. L'étude n'a pas identifié de modification du périmètre de consolidation du Crédit Coopératif, à l'exception d'une éventuelle sortie de certains établissements de crédit associés non filiales, sans incidence significative sur le résultat-part du Groupe Crédit Coopératif : les établissements concernés ne pourraient être considérés comme contrôlés au sens des normes comptables internationales.

Toutefois, le périmètre de consolidation n'a pas été modifié au 30 juin 2014 du fait du caractère non significatif et dans l'attente de l'avis de l'ACPR sur le périmètre de consolidation prudentielle. Cet avis interviendra au cours du second semestre 2014.

III. Rapport des commissaires aux comptes



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



SOFIDEEC Baker Tilly
138, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Crédit Coopératif S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

Crédit Coopératif S.A.

12, boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex

Ce rapport contient 31 pages

Référence : XDC-14-3-02



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



SOFIDEEC Baker Tilly
138, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Crédit Coopératif S.A.

Siège social : 12, boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Capital social : €.753.992.742

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Crédit Coopératif S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 28 août 2014

KPMG Audit FS I



Xavier de Coninck
Associé

Paris, le 28 août 2014

SOFIDEEC Baker Tilly



Pierre Faucon
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



François DORÉMUS
Directeur Général



**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**

Crédit Coopératif
Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
R.C.S. Nanterre 349 974 931 - APE 6419Z
12 boulevard de Pesaro
CS 10002
92024 NANTERRE CEDEX
Tél. : 01 47 24 85 00
www.credit-cooperatif.coop